

Le 23 octobre 2025

**Résolution du Conseil d'établissement de l'école secondaire Jeanne-Mance pour le transfert des sommes du fonds 4 vers le fonds 9 pour l'année 2024-2025**

Avec la fin de l'année financière au 30 juin, nous devons procéder à un 2<sup>e</sup> transfert des sommes du fonds 4 (dépôts) vers le fonds 9 (dépenses) afin de couvrir les dépenses des diverses activités éducatives tenues au cours de l'année 2024-2025 :

Projet	Indice comptable	Montant engagé au fonds 9
Dragons	100-265-9-27200-XXX	14 866.00 \$
Robotique	100-265-9-27100-430	7 110.00 \$
Vireo	100-265-9-27300-430	12 066.00 \$
Ins. de musique	100-265-9-13000-402	4 985.00 \$
Pêche	100-265-9-27300-430	337.00 \$
CODEM	100-265-9-27300-430	665.00 \$
MÉTRO-NM	100-265-9-27300-430	105.00 \$
	Total du transfert du fond 4 vers le fond 9 :	<b>40 134.00 \$</b>

Il est RÉSOLU de transférer du projet « Dragons » du fonds 4 un montant de 14 866.00 \$ vers le projet « Dragons » au fonds 9.

Il est RÉSOLU de transférer du projet « Robotique » du fonds 4 un montant de 7 110.00 \$ vers le projet « Robotique » au fonds 9.

Il est RÉSOLU de transférer du projet « Vireo » du fonds 4 un montant de 12 066.00 \$ vers le projet « Vireo » au fonds 9.

Il est RÉSOLU de transférer du projet « Instruments de musique » du fonds 4 un montant de 4 985.00 \$ vers le projet « Instruments de musique » au fonds 9.

Il est RÉSOLU de transférer du projet « Pêche » du fonds 4 un montant de 337.00 \$ vers le projet « Pêche » au fonds 9.

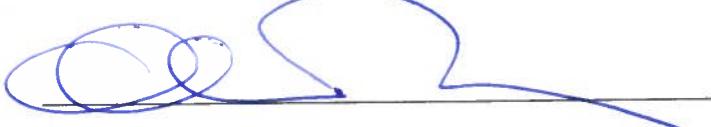
Il est RÉSOLU de transférer du projet « CODEM » du fonds 4 un montant de 665.00 \$ vers le projet « CODEM » au fonds 9.

Il est RÉSOLU de transférer du projet « MÉTRO-NM » du fonds 4 un montant de 105.00 \$ vers le projet « MÉTRO-NM » au fonds 9.

En conséquence, le montant total des transferts à effectuer du fonds 4 vers le fonds 9 se chiffre à **40 134.00 \$**



Virginie Fortin, présidente



Olivier Roy, directeur